



**Procès verbal de la réunion
Comité Syndical du 26 Avril 2018
20h30 à Dampierre sur Moivre**

Date de convocation : 17/04/2018

Etaient présents : Mrs GUICHON, CHAMPENOIS, LAGNEAUX, GARCIA, LONGUEVILLE, HUET, BOURGOIN, MANGIN, SANLIS, COYON, BEAUDET, COLINET, DELAUNAY, VOISIN DIT LACROIX

Et Mme CAMUS

Absents excusés : MRS BRIGNOLI, ROGER et Mme PUJOL

Pouvoirs : Mme PUJOL donne son pouvoir à Mr SCHULLER

Secrétaire de séance : MR GUICHON

BUDGET 2018

Le Président présente le budget 2018,

Section de fonctionnement - Dépenses

011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Crédits consommés	Prévisions 2018
60611	Eau et assainissement	2 000.00 €	236.07 €	2 000.00 €
60612	Energie - Electricité	10 000.00 €	5 720.35 €	7 000.00 €
60622	Carburants	7 000.00 €	3 792.49 €	5 000.00 €
60628	Autres fournitures non stockées	500.00 €		500.00 €
60631	Fournitures d'entretien	200.00 €	199.35 €	250.00 €
60632	Fournitures de petit équipement	4 000.00 €	2 621.28 €	4 000.00 €
60633	Fournitures de voirie	1 000.00 €		1 000.00 €
60636	Vêtements de travail	500.00 €	358.19 €	500.00 €
6064	Fournitures administratives	1 500.00 €	684.94 €	1 500.00 €
6068	Autres matières et fournitures	500.00 €		500.00 €
611	Collecte des DMR/EMR/JRM SYMSEM	735 000.00 €	734 887.56 €	
	Collecte des DMR/EMR/JRM	340 000.00 €	337 399.95 €	
	Collecte des DMR/EMR/JRM Saulx et bruxenelle	202 000.00 €	196 227.30 €	
	Collecte du verre SYMSEM	46 000.00 €	46 015.10 €	
	Collecte du verre SAULX ET BRUXENELLE	12 000.00 €	8 538.73 €	
	Collecte du verre ARGONNE	22 000.00 €	24 381.95 €	
	Nouveau marché de collecte			1 357 000.00 €
	Déchèterie d'Arrigny	75 000.00 €	58 532.27 €	60 000.00 €
	Déchèterie de Courtisols	99 900.00 €	68 580.69 €	75 000.00 €
	Déchèterie de Givry en Argonne	75 000.00 €	50 071.52 €	60 000.00 €
	Déchèterie Mairy sur Marne	70 000.00 €	56 740.58 €	65 000.00 €
	Déchèterie Pargny	120 000.00 €	104 364.74 €	120 000.00 €
	Déchetterie Pogny	106 000.00 €	81 790.21 €	106 000.00 €
	Déchèterie Ste Ménehould	150 000.00 €	91 098.73 €	120 000.00 €
	Déchèterie Thiéblemont	85 000.00 €	62 854.10 €	75 000.00 €
	Déchèterie Valmy	10 000.00 €	48 604.64 €	50 000.00 €

	Déchèterie Vanault les Dames	80 000.00 €	61 520.33 €	70 000.00 €
	Déchèterie Ville sur Tourbe	10 000.00 €	37 830.63 €	40 000.00 €
	Déchèterie Villers en Argonne	10 000.00 €	42 084.48 €	50 000.00 €
	Télésurveillance + clôture électriques	4 000.00 €	1 457.32 €	4 000.00 €
	Sacs de tri sélectif	62 000.00 €	74 944.51 €	80 000.00 €
	Composteurs	10 000.00 €	25 523.04 €	10 000.00 €
	Photocopieur	1 000.00 €	1 153.51 €	1 500.00 €
	Divers (bennes occasionnelles,)	15 000.00 €	31 669.17 €	30 000.00 €
6132	Locations immobilières	6 250.00 €	9 750.00 €	12 500.00 €
6135	Locations mobilières	5 000.00 €	135.44 €	5 000.00 €
61521	Terrains		336.00 €	400.00 €
61551	Matériel roulant	4 000.00 €	3 852.02 €	4 000.00 €
61558	Autres biens mobiliers	250.00 €		250.00 €
6156	Maintenance	2 000.00 €	342.29 €	2 000.00 €
616	Primes d'assurances	4 500.00 €	3 639.50 €	3 985.00 €
6182	Documentation générale et technique	1 000.00 €	68.00 €	
6184	Versements à des organismes de formation	1 000.00 €		
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000.00 €	620.25 €	1 000.00 €
6226	Honoraires	20 000.00 €	3 600.00 €	20 000.00 €
6231	Annonces et insertions	2 000.00 €	2 036.62 €	2 500.00 €
6232	Fêtes et cérémonies	1 000.00 €	565.89 €	1 000.00 €
6236	Catalogues et imprimés	8 000.00 €	14 323.00 €	8 000.00 €
6237	Publications	1 500.00 €	864.00 €	1 500.00 €
6251	Voyages et déplacements	1 000.00 €	353.15 €	4 000.00 €
62621	Frais d'affranchissement	2 500.00 €	506.10 €	2 500.00 €
6262	Frais de télécommunications	4 000.00 €	2 156.24 €	3 500.00 €
62878	A d'autres organismes		126.30 €	- €
6281	Concours divers		105.00 €	- €
	TOTAL CHAPITRE 011	2 432 100.00 €	2 303 263.53 €	2 467 885.00 €

012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Crédits consommés	Prévisions 2018
6332	cotisations FNAL		76.86 €	100.00 €
6336	Cotisations CNFPT et centres de gestion	1 500.00 €		
6338	Autres impôts, taxes,.... Sur rémunérations		230.30 €	
64111	Rémunération principale personnel titulaire	75 000.00 €	64 275.19 €	75 000.00 €
64131	Personnel non titulaire	30 000.00 €	31 375.49 €	25 000.00 €
61138	Autres indemnités		90.00 €	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 000.00 €	17 092.70 €	25 000.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	25 500.00 €	15 804.67 €	25 000.00 €
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 500.00 €	2 011.51 €	2 000.00 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 000.00 €	4 239.07 €	5 000.00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	500.00 €		500.00 €
	TOTAL CHAPITRE 012	170 000.00 €	135 195.79 €	157 600.00 €

65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Crédits consommés	Prévisions 2018
6531	Indemnités	12 000.00 €	11 868.13 €	12 000.00 €
6533	Cotisations de retraite	600.00 €	498.45 €	600.00 €
6535	Formation	1 000.00 €		1 000.00 €
6541	Créances admises en non-valeur	1 000.00 €	2 201.69 €	- €
6542	Créances éteintes		423.55 €	- €
65541	Contributions au fonds de compensation des		1 599 343.70 €	- €
65548	autres contributions	1 700 000.00 €		1 900 000.00 €
6558	Autres contributions obligatoires		240.00 €	- €
TOTAL CHAPITRE 065		1 714 600.00 €	1 614 575.52 €	1 913 600.00 €

67 - CHARGES FINANCIERES

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Crédits consommés	Prévisions 2018
673	titres annulés sur exercice antérieurs	5 000.00 €		5 000.00 €
TOTAL CHAPITRE 67				5 000.00 €

68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Crédits consommés	Prévisions 2018
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	112 397.73 €	112 397.04 €	137 558.52 €
6865	Dotations aux prov. pour risques et charges financiers	15 000.00 €		15 000.00 €
TOTAL CHAPITRE 068		127 397.73 €	112 397.04 €	152 558.52 €
23	<i>Virement à la section d'investissement</i>	247 274.01 €		1 050 082.85 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		4 691 371.74 €	4 165 431.88 €	5 746 726.37 €
Déficit de fonctionnement antérieur		- €	- €	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 691 371.74 €	4 165 431.88 €	5 746 726.37 €

Section de fonctionnement - Recettes

013 - ATTENUATION DE CHARGES

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Prévisions 2018
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	- €	10 699.81 €	
6479	Remboursements sur autres charges sociales	- €	849.96 €	
TOTAL			11 549.77 €	- €

74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Prévisions 2018
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
7473	Départements	6 500.00 €	9 697.66 €	
74751	Participation EPCI 2017 43529 hab. 78€/hab.	2 854 176.00 €	3 196 908.00 €	3 395 262.00 €
	Participation Saulx et Bruxenelle 2017 4394 hab. 100€/ hab.	439 400.00 €		
	Redevance Déchèterie vitry 1418 hab. 19.79€/hab.	28 141.38 €	28 141.38 €	28 062.22 €
	Redevance Collecte SAINT DIZIER 2752 hab.			
	1ere convention 1533 hab. 59.31€/hab.	89 854.65 €	89 854.65 €	

2eme convention 1225 hab. 69.20€/hab.	84 770.00 €	84 770.00 €	
Redevance Déchèterie ST Dizier 1500 hab.			
1ere convention 1515 hab.19.79€/hab.	29 981.85 €	29 981.85 €	
2eme convention 1225 hab. 30.80€/hab.	37 730.00 €	37 730.00 €	
Accès Artisans	4 000.00 €	16 328.95 €	8 000.00 €
SYVALOM - STT Liquidatif Eco emballage	950 500.00 €	723 715.99 €	800 000.00 €
Reprise de matériaux Collecte sélective	40 000.00 €	65 910.07 €	50 000.00 €
Reprise de matériaux déchèterie	45 000.00 €	56 925.89 €	45 000.00 €
Divers + FCTVA	6 000.00 €	3 238.48 €	
TOTAL 74	4 616 053.88 €	4 343 202.92 €	4 326 324.22 €

75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Prévisions 2018
758	Produits divers de gestion courante	2 000.00 €	6 534.00 €	2 000.00 €
7788	Produits exceptionnels divers	- €		39 042.00 €
TOTAL		2 000.00 €	6 534.00 €	41 042.00 €

77-PRODUITS EXCEPTIONNELS

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Réalisé 2017	Prévisions 2018
7718	Produits divers de gestion courante	- €		
7788	Produits exceptionnels divers	- €		- €
TOTAL		- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		4 618 053.88 €	4 361 286.69 €	4 367 366.22 €
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 299 029.81 €		2 494 884.62 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		6 917 083.69 €	4 361 286.69 €	6 862 250.84 €

Section d'investissement – Dépenses

21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Crédits consommés	Prévisions 2018
2051	Concessions et droits similaires	1 300.00 €	1 198.80 €	2 000.00 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	66 000.00 €	4 709.97 €	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques			
2182	Matériel de transport	40 000.00 €	24 000.00 €	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000.00 €	823.82 €	5 000.00 €
TOTAL		117 300.00 €	30 732.59 €	7 000.00 €

23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Crédits consommés	Prévisions 2018
23 - Immo en cours			- €	
23 - Immo en cours	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	1 000 000.00 €	130 905.05 €	869 094.00 €
	POGNY			573 000.00 €
	BACS + OMNIS			600 000.00 €
	PUCES + CARTES			20 000.00 €
TOTAL		1 000 000.00 €	130 905.05 €	2 062 094.00 €

26 - Participation et Créances Rattachées à des Participations

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Crédits consommés	Prévisions 2018
261	Titres de participation	35.00 €	15.50 €	35.00 €
	TOTAL	35.00 €	15.50 €	35.00 €

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 117 335.00 €	161 653.14 €	2 069 129.00 €
001	Déficit reporté			- €
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 117 335.00 €	161 653.14 €	2 069 129.00 €

Section d'investissement – Recettes

10 - DOTATIONS ET FONDS DIVERS

Comptes	Désignation	Prévisions 2017	Crédits consommés	Prévisions 2018
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10222 - F.C.T.V.A.	2 186.39 €	2 186.39 €	1 392.47 €
	DETR	84 120.00 €		84 120.00 €
	DETR			171 688.00 €
	TOTAL DETR + FCTVA	86 306.39 €	2 186.39 €	257 200.47 €
040-28051	Concessions et droits	783.68 €	783.00 €	
040 - 281738	Autres constructions		6 266.35 €	26 468.42 €
040 - 28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	32 040.43 €	36 548.89 €	36 548.89 €
040 - 28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	67 815.98 €	67 815.97 €	67 816.17 €
040 - 28182	Matériel de transport			4 800.00 €
040 - 28183	Matériel de bureau et matériel informatique	837.40 €	837.40 €	1 518.43 €
040 - 28184	Mobilier	145.43 €	145.43 €	145.43 €
	TOTAL	187 929.31 €	114 583.43 €	137 558.52 €
001 -	Excédent reporté	671 356.87 €	671 356.87 €	624 287.16 €
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	859 286.18 €	785 940.30 €	1 019 046.15 €
021	Virement à la section de fonctionnement			1 050 082.85 €
	TOTAL			2 069 129.00 €

Le comité syndical décide sur proposition du Président, d'affecter au budget de l'exercice 2018 le résultat comme suit :

- Report en section de fonctionnement : 2 494 884.62€

- Report en section d'investissement : 624 287.16€

Délibération pour modification des durées d'amortissement

Vu l'instruction comptable M14,

La procédure d'amortissement des biens du syndicat permet chaque année de dégager des crédits pour les renouveler ou réaliser de nouvelles opérations d'équipements.

Ces opérations se traduisent par des écritures en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement qui s'équilibrent.

Les nouvelles durées proposées dans le tableau ci-après respectent les dispositions de l'instruction comptable M14.

Catégories	Valeur d'Acquisition	Durée actuelles	Solde Fin 2017	Durée proposées
Voies et Réseaux Déchèterie	38724.32€	50 ans	26332.48€	10 ans
Déchèterie	12327.27€	50 ans	8382.47€	10 ans
Déchèterie +VRD + Ingénierie	137513.88€	50 ans	93695.69€	10 ans
Déchèterie	102805.64€	50 ans	69907.88€	10 ans
Containers	4711.38€	50 ans	3203.70€	2 ans
Signalisation	4859.80€	50 ans	3304.60€	2 ans
Branchements déchèterie	892.14€	50 ans	607.48€	2 ans
Panneaux chantier déchèterie	218.79€	50 ans	148.71€	2 ans
JO Déchèterie	970.80€	50 ans	660.08€	2 ans
Frais d'études	2706.76€	50 ans	1694.66€	2 ans
Honoraires	7584.05€	50 ans	5157.17€	2 ans

Le COMITE SYNDICAL après en avoir délibéré,

Décide par 18 voix pour et 0 absentions :

De fixer les durées d'amortissement pour ces biens-là selon le tableau ci-dessous :

Catégories	Durée proposées
Voies et Réseaux Déchèterie	10 ans
Déchèterie	10 ans
Déchèterie +VRD + Ingénierie	10 ans
Déchèterie	10 ans
Containers	2 ans
Signalisation	2 ans
Branchements déchèterie	2 ans
Panneaux chantier déchèterie	2 ans
JO Déchèterie	2 ans
Frais d'études	2 ans
Honoraires	2 ans

Délibération pour compte de gestion 2017

LE CONSEIL SYNDICAL

Après s'être fait présenté les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion du SYMSEM dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur visé et certifié conforme par ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération pour REOM 2018

LE CONSEIL SYNDICAL

Le Président propose de fixer à 78 €/ habitant, sur la base de la population totale définie par le dernier recensement, le montant de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui sera appelé pour l'année 2018 à l'ensemble du territoire du SYMSEM et aux communes faisant parties de la Communauté d'agglomération de SAINT DIZIER DER et BLAISE collectées par le SYMSEM soit: Cheminon, Maurupt le Montois, Ambrières, Landricourt, Hauteville, Sapignicourt, Saint-Vrain et Vouillers.

Le Président propose de demander aux Communautés de communes du territoire du SYMSEM et à la communauté d'Agglomération de SAINT-DIZIER DER et BLAISE un acompte de 50 € par habitant courant mai 2018.

Après en avoir délibéré, le comité syndical donne son accord au montant de la REOM 2018 et à la demande d'acompte.

Délibération pour remboursement de frais aux délégués

Dans le cadre de leurs mandats de délégués, certains membres du comité syndical peuvent être appelés à effectuer des déplacements avec leur véhicule personnel pour participer à des réunions, (par exemple pour la mise en place de la redevance incitative) à des instances ou à rencontrer divers organismes où ils représentent le SYMSEM. Le président propose que les frais engagés pour ces déplacements puissent être remboursés sur la base des tarifs prévus pour les agents de l'État et des Collectivités locales.

Le comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

Décide d'autoriser le remboursement des frais de déplacement des délégués missionnés par le SYMSEM.

Subvention

Des dossiers de demande de subvention de l'État seront établis pour la déchèterie de Pogny et pour le marché des bacs puces

Point sur travaux de déchèterie

Les travaux de la déchèterie qui ont pris du retard en raison des intempéries fin des travaux prévision juin 2018

Déchèterie POGNY

Le Président informe le comité syndical que 30 % de DETR a été accordé. Cependant cette subvention sera réelle si le PPRI permet la réalisation des travaux. Le secrétaire général de la préfecture a demandé si l'on pouvait lui présenter un projet pour une déchèterie métallique où l'eau pourrait passer.

Convention pour les artisans commerçants

En ce qui concerne la collecte des ordures ménagères des Artisans Commerçants d'un volume supérieur à 300 l, il a été mis en place une convention entre les Artisans Commerçants, Eco Dechets et le Sysmsem. Les volumes supérieurs à 300L seront facturés directement par Eco Dechets et déduits des tonnages imputés au Sysmsem.

Le Président